

ÉDITO



CLAUDE PONZO,
Président du CDG83

“ Notre Centre de Gestion reprend peu à peu son activité habituelle, bien que, durant le confinement, tous nos services sont restés mobilisés en télétravail pour répondre aux attentes de nos partenaires. Notre établissement a entamé une nouvelle phase de son plan de reprise d'activités avec l'allègement de certaines restrictions (rendez-vous au Centre de Gestion, mise place de réunions...) tout en veillant à l'application nécessaire des gestes barrière. Nos équipes continueront à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour répondre à leurs missions obligatoires et facultatives dans une période où la vigilance doit rester de rigueur. Même si la vague épidémique est actuellement derrière nous, le virus continue à circuler et notre devoir est de garantir à nos agents un environnement de travail préservé.

Cet été 2020 a vu aussi le renouvellement des équipes municipales et communautaires sur l'ensemble du territoire. A ce titre, notre Centre de Gestion vous fera parvenir prochainement un petit fascicule regroupant l'ensemble de nos missions à destination de nos collectivités et établissements publics. En ces temps de crises sanitaire et économique, où les acteurs publics doivent redoubler d'efforts pour garantir leurs missions, il était important de rappeler que notre CDG constitue un soutien dans l'ensemble des domaines relatifs aux ressources humaines. Des femmes et des hommes compétents et prêts à apporter leurs compétences aux élus, directeurs et agents de la Fonction Publique Territoriale.

”

ACTUALITÉ

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉS (PRA) DU CDG 83 : PHASE 2

Le 18 mai dernier, le Centre de Gestion du Var a adopté un plan de reprise d'activités afin d'adapter son organisation au déconfinement progressif. Le 1^{er} juillet a marqué une nouvelle étape pour le CDG 83 qui a lancé la phase 2 de son PRA, permettant ainsi à l'établissement de reprendre petit à petit son organisation habituelle tout en prenant des précautions nécessaires pour limiter la circulation du Covid-19.

Cette 2^{ème} phase comportera notamment :

- La réception du public sur rendez-vous (la notion de caractère urgent disparaît)
- La réouverture du standard téléphonique selon ses horaires habituels à partir de 8h30
- La tenue de certaines réunions : collègue

« référent déontologue », emploi public...

- La poursuite de l'organisation des visites médicales
- La présence de 2 agents dans le même bureau (dans le respect de la distanciation)

L'établissement veillera à ce que les gestes barrières soient respectés par l'ensemble des agents et des visiteurs et ce, pour le bien-être de tous.

Cette 2^{ème} phase du plan de reprise d'activités du CDG 83 se déroulera jusqu'au 31 août 2020. Sauf si la situation sanitaire venait à se dégrader à nouveau, le CDG 83 reprendra son fonctionnement habituel à partir du 1^{er} septembre 2020.

INSTANCES : LES DATES À RETENIR

CAP « Promotion interne, avancement de grade, affaires courantes » :
> 7 septembre 2020

Comité Technique :
> 21 septembre 2020

Commissions de réforme :
> Mercredi 09 Septembre 2020
> Mercredi 16 Septembre 2020
> Jeudi 17 Septembre 2020
> Jeudi 24 Octobre 2020

Comité médical :
> Jeudi 17 Septembre 2020

INFOS CONCOURS

Concours de chef de Police municipale – tests psychologiques :
> 2 septembre 2020

Examen professionnel d'Ingénieur :
> 13 octobre 2020

Concours de chef de Police municipale – épreuves d'admissibilité :
> 3 décembre

Concours d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe - Concours Externe :
> Mercredi 4 novembre 2020

Concours Interne et 3^{ème} Concours :
> Jeudi 5 novembre 2020

UN PROTOCOLE SANITAIRE POUR L'ORGANISATION DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Afin de limiter la propagation du Covid-19 tout en permettant aux candidats de passer leurs épreuves dans les meilleures conditions, le Centre de Gestion du Var a défini un protocole sanitaire conformément au décret n°2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

L'objectif, pour le pôle Concours et Examens professionnels, est de garantir l'organisation des épreuves dans le strict respect des gestes barrières : distance d'au moins un mètre entre chaque candidat (droite, gauche, avant et arrière) et aération régulière des salles. En plus des mesures que devront adopter les personnels encadrant (masques, gants, gel...) les candidats seront invités à respecter rigoureusement les consignes suivantes :

- Port du masque obligatoire lors de l'accès au site d'épreuve, pendant les déplacements et lors des interactions avec le personnel du pôle concours, les jurys ou avec les surveillants
- Port du masque conseillé pendant l'épreuve (les candidats qui le souhaitent pourront le conserver tout au long de l'épreuve, sauf pendant la vérification d'identité)
- Les candidats devront apporter leurs masques (et doivent apporter leur propre flacon de gel hydro-alcoolique)
- Le CDG 83 disposera d'un stock de masques pour équiper les candidats qui n'en n'auraient pas
- Les candidats auront l'obligation de se laver les mains à chaque entrée ou sortie de la salle

LES CONSIGNES DURANT L'ÉPREUVE

Avant le début des épreuves, les copies et brouillons seront placés sur les tables avant l'arrivée des candidats et seront prévus en quantité suffisante pour limiter les contacts pendant l'épreuve. Par ailleurs tout candidat désirant aller aux toilettes devra porter son masque et se laver les mains à l'eau et au savon (ou utiliser du gel) avant de continuer sa composition. « Les candidats qui se signaleraient comme présentant des symptômes évocateurs de la maladie à Covid-19 sont invités à limiter drastiquement leurs déplacements et à ne pas quitter leur masque, rappelle Dominique Bernard, responsable du pôle Concours et Examens professionnels. Un candidat ne respectant pas les consignes sanitaires pourra être immédiatement exclu par le jury qui assure la police du concours, après un rappel à l'ordre, dès lors que les consignes auront fait l'objet d'un rappel explicite dans la déclaration d'ouverture du concours. »

--
Retrouver l'intégralité du protocole sanitaire sur le site Internet du CDG 83 : www.cdgvar.fr

COVID-19

CDG 83 : UNE ÉQUIPE MOBILISÉE FACE AU VIRUS !

Dans le cadre des mesures sanitaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et de son plan de reprise d'activités, le CDG 83 a mobilisé une équipe de 3 agents afin de limiter au maximum le risque de transmission. Fabrice Sanz, Henri Long et Mélanie Parmentier interviennent ainsi tout au long de la journée au sein de l'établissement pour nettoyer et entretenir les lieux les plus fréquentés mais aussi sur l'ensemble des objets susceptibles d'être touchés : poignets de portes, bureaux, sanitaires... Des interventions pouvant se dérouler deux à trois fois par jour !



FLASH INFOS

 **CAMILLE CROCHEPEYRE, NOUVELLE ARCHIVISTE ITINÉRANTE AU CDG 83**



Dernièrement, Camille Crochepeyre a rejoint le pôle Archives et Numérique du Centre de Gestion du Var en qualité d'archiviste itinérante. Originaire du Cantal, Camille Crochepeyre est diplômée en Histoire médiévale et en Métiers des archives (Master en 2018). « J'ai déjà eu l'occasion de travailler dans des services culturels comme les musées d'Aurillac où lors de stages aux Archives départementales du Cantal, de l'Hérault et de l'Ille-et-Vilaine. » Au sein du Centre de Gestion, Camille Crochepeyre aura pour mission d'intervenir dans les communes et les Etablissements Publics Intercommunaux pour le traitement de leurs archives.

 **UN COLLOQUE SUR LES RISQUES CHIMIQUES**

Le vendredi 9 octobre 2020, de 8h30 à 12h, le pôle Prévention des risques professionnels et Accompagnement social du CDG 83, organisera à la salle polyculturelle de Vidauban, une « matinée animation » sur le thème « Les risques chimiques et biologiques, conduite d'engins de chantier, les facteurs d'ambiance (bruit, éclairage, ambiance thermique) le handicap et les risques psychosociaux. Cette rencontre est organisée avec le concours du groupe CMC « Créateurs d'animations. »

--
Pour tous renseignements, contacter Isabelle Foulquier, assistante de prévention au : 04 94 00 09 51